

À la session 2008, 444 600 diplômes de l'enseignement professionnel des niveaux IV et V ont été délivrés en France par le ministère de l'Éducation nationale. Ce nombre atteint 486 900 si l'on ajoute les diplômes délivrés par le ministère en charge de l'agriculture. Les trois quarts des diplômes sont de niveau V : 205 000 BEP, 148 300 CAP et 9 000 mentions complémentaires. Le quart restant concerne des diplômes de niveau IV, parmi lesquels 103 300 baccalauréats professionnels, 19 500 brevets professionnels et 1 800 mentions complémentaires.

Pour l'ensemble de ces diplômes, le taux de réussite a progressé de 2 points entre les sessions 2005 et 2008, mais les écarts persistent entre les diplômés : 86,1 % en mention complémentaire de niveau V contre 70,7 % en brevet professionnel (BP). Les candidats réussissent mieux généralement lorsqu'ils sont dans un environnement encadré que lorsqu'ils se présentent librement à l'examen. L'écart de réussite entre les candidats sous statut scolaire et les candidats « libres » à un diplôme professionnel est de 10 points en moyenne. Les filles réussissent mieux que les garçons sauf pour le brevet professionnel (en moyenne 3,5 points de plus).



Les diplômes de l'enseignement professionnel Session 2008

Davantage de diplômés au niveau IV et moins au niveau V

Le nombre de diplômes professionnels de niveau V (CAP, BEP et mention complémentaire) a baissé de 4 000 entre les sessions 2004 et 2008. En revanche, au niveau IV (BP, BT, baccalauréat professionnel et mention complémentaire), le ministère a délivré près de 10 000 diplômes de plus en quatre ans.

Les effectifs des diplômés évoluent en fonction des réformes de l'enseignement professionnel. Le nombre de diplômés en CAP a ainsi fortement baissé entre 1995 et 2004 du fait de la réforme dissociant les CAP des BEP. Depuis 2004, le nombre de CAP délivrés oscille autour de 145 000. La légère reprise de 2008 (+ 5 300 diplômés) résulte peut-être de la nouvelle réforme mettant en place le baccalauréat professionnel en trois ans, qui fera du CAP le principal diplôme professionnel court. Les admis au BEP ont diminué de 8 600 en quatre ans mais, là aussi, la baisse se stabilise au cours des trois dernières années. Les admis en mention complémentaire augmentent légèrement entre les sessions 2004 et 2008 (tableau 1).

En ce qui concerne le baccalauréat professionnel, le nombre de diplômes délivrés a tendance à augmenter depuis la session

2005. Le nombre d'admis a progressé de 9 400 entre les sessions 2004 et 2008.

Des voies de préparation diverses selon les diplômes

À la session 2008, 44 % des candidats au CAP préparent cet examen par la voie de l'apprentissage, 28 % sont sous statut scolaire, 16 % se présentent en individuels et 11 % des candidats sont issus de la formation continue (graphique 1).

Les candidats au BEP sont majoritairement des scolaires (83 % des candidats). C'est également le cas pour le bac professionnel (71 %). Au BP, au contraire, les candidats relèvent majoritairement de l'apprentissage (65 %) et de la formation continue (25 %). La formation par enseignement à distance représente très peu de candidats : 0,9 % en CAP et 0,1 % en BEP.

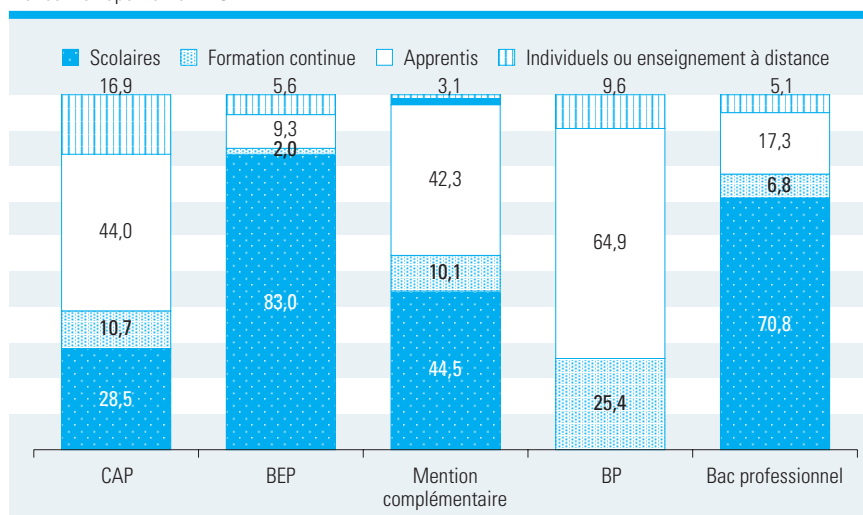
Au CAP, ce sont les adultes en formation continue qui réussissent le mieux (86 %), devant les scolaires (83 %), les apprentis (79 %) et les candidats individuels (77 %). De plus, par rapport à la session 2004, c'est cette voie de formation qui a le plus progressé en termes de réussite : la formation continue gagne 7 points, la préparation scolaire 6 points et l'apprentissage 4 points. Enfin, l'écart de réussite entre les scolaires et les apprentis, qui était de 2 points en 2004, a doublé à la session 2008 (graphique 2).

TABLEAU 1 – Évolution du nombre de diplômes délivrés par les ministères de l'Éducation nationale et de l'Agriculture
France métropolitaine + DOM

	CAP et CAPA	BEP et BEPA	Mention complémentaire Niv V	Total	BP	Bac professionnel	Mention complémentaire Niv IV	Total
1990	281 757	177 241	9 518	468 516	12 267	24 602	0	36 869
1995	276 138	206 760	11 531	494 429	13 133	67 096	0	80 229
2000	221 241	232 879	10 882	465 002	16 060	92 617	454	109 131
2001	208 579	218 413	9 924	436 916	17 514	92 499	920	110 933
2002	173 139	209 268	9 187	391 594	18 234	93 579	972	112 785
2003	163 703	212 242	8 600	384 545	17 058	91 537	1 316	109 911
2004	144 534	213 558	8 391	366 483	19 376	93 958	1 490	114 824
2005	150 860	212 525	8 229	371 614	18 798	93 268	1 496	113 562
2006	137 145	205 948	8 247	351 340	19 942	100 562	1 436	121 940
2007	143 007	205 135	9 003	357 145	19 037	104 975	1 537	125 549
2008	148 314	204 914	9 095	362 323	19 446	103 311	1 814	124 571

Source : MEN-DEPP et ministère de l'Agriculture

GRAPHIQUE 1 – Répartition des candidats aux diplômes professionnels selon leur mode de formation (%) - Session 2008
France métropolitaine + DOM



Source : MEN-DEPP

Les candidats issus de la formation continue sont, en revanche, moins performants au BEP et au baccalauréat professionnel (avec un écart de plus de 7 points avec les scolaires pour les deux diplômes).

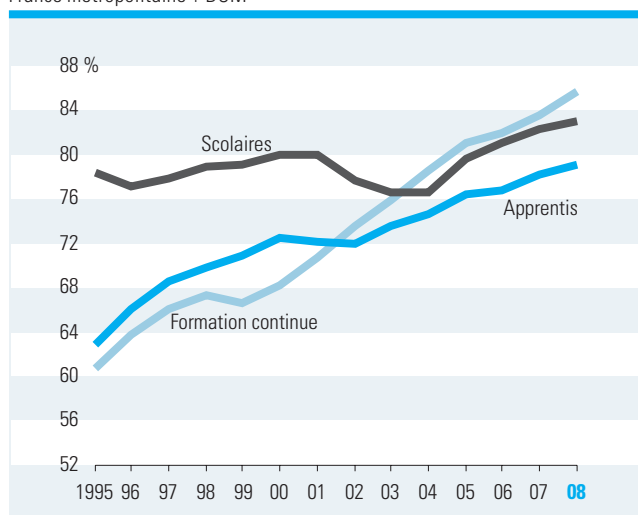
Les apprentis, un peu distancés par les scolaires pour le CAP (écart de 4 points) et le BEP (écart de 2,6 points), font à peu près jeu égal au baccalauréat professionnel (où ils devancent les scolaires de 0,4 point).

Les élèves des établissements privés sous contrat continuent d'obtenir de meilleurs résultats que ceux des établissements publics : en BEP, l'écart est de 12,7 points contre 6,2 points en CAP. De même, les résultats des établissements privés hors contrat restent meilleurs, en moyenne, que ceux du public.

Une meilleure réussite en CAP qu'en BEP

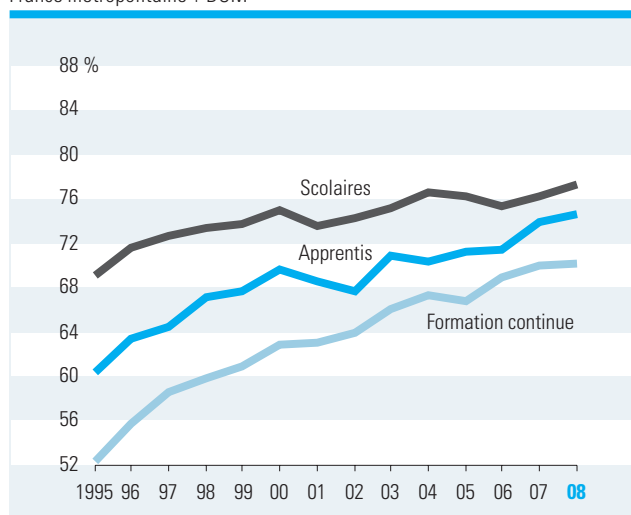
Globalement, plus de trois quarts des candidats aux examens professionnels de niveau IV ou V sont admis à la session 2008. 177 700 candidats se sont présentés au diplôme du CAP à la session 2008, en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer, soit 10 000 candidats de moins qu'à la session 2004. Parmi les candidats effectivement présents aux épreuves, 143 000 ont été admis. Le taux de réussite atteint ainsi plus de 80 %, soit une progression de 6 points par rapport à la session 2004 (tableau 2).

GRAPHIQUE 2a – Taux de réussite (%) des candidats au CAP
France métropolitaine + DOM



Source : MEN-DEPP

GRAPHIQUE 2b – Taux de réussite (%) des candidats au BEP
France métropolitaine + DOM



Source : MEN-DEPP

TABLEAU 2 – Nombre de candidats présents à la session 2008 et taux de réussite selon le niveau de diplôme et le mode de formation
France métropolitaine + DOM

Mode de formation	Niveau V						Niveau IV					
	CAP		BEP		Mention compl. niveau V		BP		Bac pro		Mention compl. niveau IV	
	Présents	Taux de réussite (en %)	Présents	Taux de réussite (en %)	Présents	Taux de réussite (en %)	Présents	Taux de réussite (en %)	Présents	Taux de réussite (en %)	Présents	Taux de réussite (en %)
Scolaires	50 601	82,9	197 203	77,2	4 816	90,4	-	-	95 049	79,0	894	81,2
<i>dont Public</i>	32 220	81,4	157 704	74,7	3 405	90,7	-	-	72 219	77,5	697	81,9
Apprentis	78 139	79,0	22 154	74,6	4 799	82,2	17 871	73,6	23 187	79,4	636	82,9
Formation continue	18 979	85,7	4 843	70,1	650	86,9	7 002	70,3	9 155	71,5	645	54,5
Enseignement à distance	1 634	80,0	328	50,0	3	100,0	304	55,9	406	44,1	0	
Individuels	28 371	77,2	13 027	62,3	293	77,1	2 341	51,3	6 428	47,9	101	15,8
Total	177 724	80,5	237 555	75,9	10 561	86,1	27 518	70,7	134 225	77,0	2 276	79,7
Filles	77 653	83,0	101 993	78,8	4 794	88,7	17 340	69,4	57 296	78,0	1 201	87,3
Garçons	100 071	78,6	135 562	73,8	5 767	83,9	10 178	72,7	76 929	76,2	1 075	71,2
Rappel session 2007	173 279	79,6	241 808	75,0	10 612	84,8	27 790	68,5	133 748	78,5	1 915	80,3

Source : MEN-DEPP

Les réformes

À la rentrée 2009, la voie professionnelle a été profondément rénovée. En tant que formations, les BEP actuels disparaîtront au profit d'un cursus en trois ans pour obtenir un baccalauréat professionnel. Seules quatre spécialités de BEP resteront ouvertes à titre transitoire : les BEP Carrières sanitaires et sociales, Optique-lunetterie, Conduite et services dans les transports routiers, Métiers de la restauration et de l'hôtellerie. Cependant, les élèves inscrits dans la préparation d'un baccalauréat professionnel en trois ans passeront une certification après deux ans d'études (l'équivalent d'un BEP ou d'un CAP) afin de s'assurer qu'ils ne sortent pas du système éducatif sans diplôme, au cas où ils échoueraient aux épreuves du bac.

Depuis la réforme de 2005, les BEP ne sont plus systématiquement associés à un CAP. Ils ne sont pas destinés uniquement à préparer le candidat à exercer un métier après sa réussite à l'examen, mais plutôt à lui permettre de poursuivre ses études vers un bac professionnel. Ainsi, 43 % des élèves inscrits en terminale BEP en 2008 poursuivent une préparation au baccalauréat professionnel en deux ans.

La réussite au BEP a très peu changé au cours des quatre dernières années. Elle a gagné 1,2 point, mais reste inférieure à celle du CAP (75,9 %). La réussite en mention complémentaire de niveau V a augmenté de 4,6 points entre 2004 et 2008 et atteint 86,1 % (graphique 3a).

À la session 2008, le taux de réussite est moins élevé au niveau IV qu'au niveau V (- 2,2 points). Le taux de réussite en BP est le plus bas de tous les examens professionnels (70,7 % des présents), alors que 77 % des candidats présents au baccalauréat professionnel obtiennent leur diplôme,

soit 1,5 point de moins qu'en 2007 (graphique 3b).

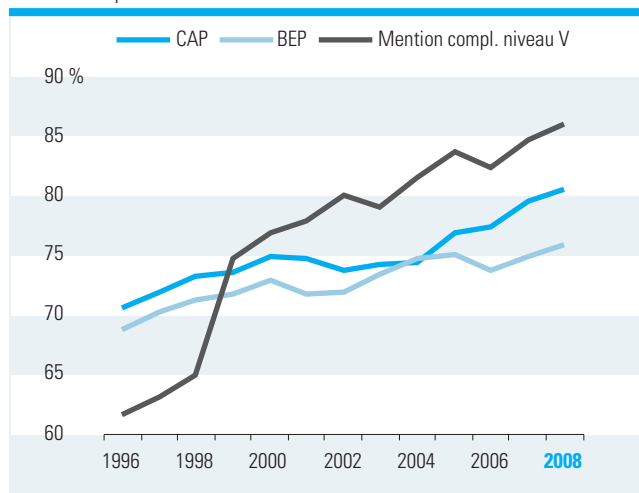
Les filles ont, en général, de meilleurs résultats que les garçons

Les filles sont nettement moins nombreuses que les garçons parmi les présents au CAP par voie d'apprentissage alors qu'elles représentent 57 % des présents sous statut scolaire et 71 % des candidats individuels. La formation continue concerne également un peu moins les femmes (tableau 3).

85,6 % des filles et 79,4 % des garçons sous statut scolaire ont réussi leur CAP lors de la session 2008, soit un écart de 6,2 point. Cet écart en faveur des filles est visible également chez les apprentis (4,1 points) et dans une moindre mesure parmi les adultes en formation continue.

GRAPHIQUE 3a – Taux de réussite aux examens de niveau V

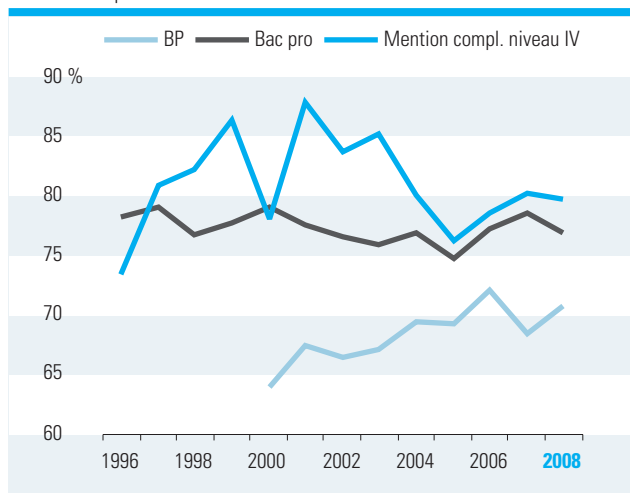
France métropolitaine + DOM



Source : MEN-DEPP

GRAPHIQUE 3b – Taux de réussite aux examens de niveau IV

France métropolitaine + DOM



Source : MEN-DEPP

TABLEAU 3 – Taux de réussite au CAP et au BEP par sexe et mode de formation - Session 2008
France métropolitaine + DOM

Mode de formation	CAP						BEP					
	Filles			Garçons			Filles			Garçons		
	Présents	Taux de réussite (en %)	Effectifs (en %)	Présents	Taux de réussite (en %)	Effectifs (en %)	Présents	Taux de réussite (en %)	Effectifs (en %)	Présents	Taux de réussite (en %)	Effectifs (en %)
Scolaires	28 747	85,6	56,8	21 854	79,4	43,2	87 514	80,2	44,4	109 689	74,7	55,6
Apprentis	18 178	82,2	23,3	59 962	78,1	76,7	5 767	79,0	26,0	16 387	73,0	74,0
Formation continue	9 000	87,4	47,4	9 979	84,1	52,6	2 528	70,0	52,2	2 315	70,3	47,8
Individuels	20 145	78,4	71,0	8 226	74,2	29,0	5 969	62,0	45,8	7 058	62,6	54,2
Enseignement à distance	1 583	80,6	96,9	51	60,8	3,1	215	47,9	65,5	113	54,0	34,5
Total	77 653	83,0	43,7	100 071	78,6	56,3	101 993	78,8	42,9	135 562	73,8	57,1

Source : MEN-DEPP

Globalement, l'écart entre les sexes, de 4,4 points en 2008, est en hausse par rapport à 2007 où il n'atteignait que 2,6 points. La réussite des hommes est restée stable tandis que celle des femmes a progressé de 2 points.

Pour les diplômes autres que le CAP, les résultats des filles restent meilleurs que ceux des garçons, à l'exception du BP. À la session 2008, un écart élevé persiste au BEP, même s'il est en net recul par rapport à la session précédente (5 points contre 9,6). Il reste conséquent pour les mentions complémentaires : 4,8 points au niveau V et 16 points au niveau IV, mais très peu de candidats sont concernés. L'écart est faible au baccalauréat professionnel (1,8 point).

La formation en établissement scolaire donne des résultats supérieurs pour les filles, pour tous les types de diplômes. Les formations non scolaires (centre de formation des apprentis (CFA) et formation continue) donnent des résultats plus proches entre les garçons et les filles. Au BEP, les hommes réussissent aussi bien que les femmes, lorsqu'ils sont en formation continue ou se présentent en candidats individuels. Les garçons sont proportionnellement plus nombreux dans les formations non scolaires, surtout en CFA, où les résultats sont moins bons que ceux des scolaires.

Le retard scolaire au niveau V pénalise la réussite

Selon leur mode de formation, les candidats ne se présentent pas au CAP au même âge. Ceux qui viennent d'établissements scolaires et qui s'orientent vers un CAP après la classe de troisième, devraient avoir 17 ans au moment du passage de l'examen, puisque la durée du CAP est de deux ans.

TABLEAU 4 – Répartition des lauréats au diplôme du CAP et du BEP par âge - Session 2008
France métropolitaine + DOM

	Diplômés du CAP				Diplômés du BEP			
	Scolaires		Ensemble		Scolaires		Ensemble	
	Admis	Taux de réussite (en %)	Admis	Taux de réussite (en %)	Admis	Taux de réussite (en %)	Admis	Taux de réussite (en %)
16 ans ou moins	82	71,9	95	69,9	269	88,8	311	82,3
17 ans	5 091	89,3	11 767	87,2	44 678	86,7	47 302	86,5
18 ans	19 450	81,6	47 798	78,1	71 187	76,7	78 387	76,2
19 ans	8 694	80,6	25 943	77,7	27 526	70,3	34 163	69,8
20 ans	3 623	83,3	13 665	79,7	6 510	65,2	10 634	65,4
21 ans	1 582	86,4	7 959	80,7	1 324	59,2	3 448	63,5
22 ans	753	85,1	4 989	81,8	340	54,2	1 590	64,8
23 ans	447	88,3	3 521	82,5	107	51,0	847	67,1
24 ans	257	87,1	2 680	82,9	65	60,2	537	63,0
25 ans	189	85,9	2 198	82,4	26	57,8	373	66,8
26-29 ans	497	87,8	5 983	85,2	45	77,6	784	67,8
30-39 ans	653	87,4	9 583	87,2	47	87,0	1 122	74,1
40 ans ou plus	346	84,6	6 630	85,4	52	86,7	884	72,3
Âge inconnu	283	ns	344	ns	0	-	0	-
Total	41 947	82,9	143 155	80,5	152 176	77,2	180 382	75,9

Source : MEN-DEPP

Or, près de la moitié des élèves ont déjà 18 ans. Ces candidats ont une réussite inférieure de 7,7 points aux élèves âgés de 17 ans (tableau 4). Le taux de réussite est encore moins bon à 19 ans. En revanche, il augmente à partir de 20 ans mais reste inférieur à celui des élèves de 17 ans.

Les apprentis ont majoritairement moins de 20 ans au moment où ils passent le CAP. Là aussi, les candidats « à l'heure » obtiennent de meilleurs résultats : l'écart entre les jeunes de 17 et 18 ans est de 10 points. À partir de 20 ans, la réussite s'améliore avec l'âge. Il s'agit vraisemblablement de jeunes reprenant des études après être sortis du système éducatif. À 25 ans, le taux de réussite est de 87 %. Les autres candidats (individuels, en formation continue ou provenant de l'enseignement à distance) sont en moyenne plus âgés que les scolaires et les apprentis. Les adultes en formation continue, entrés dans la vie active, se présentent au CAP bien plus tardivement. Ils sont près de 9 000 trentenaires à

passer l'examen en 2008 et leur taux de réussite est assez élevé (87 %).

Pour les candidats du BEP, on observe – comme pour le CAP – un profil par âge différent selon le mode de formation. Près de la moitié des candidats ont 18 ans. Les élèves « à l'heure », âgés de 17 ans, ont une meilleure réussite que ceux qui sont en retard d'un an : 86,7 %, soit un écart de 10 points avec ceux âgés de 18 ans.

Les diplômes se concentrent sur un très petit nombre de spécialités

À chaque niveau est proposé un grand nombre de spécialités, mais les diplômes délivrés se concentrent sur quelques-unes d'entre elles.

À la session 2008, chaque candidat pouvait choisir entre 190 spécialités du CAP. Malgré l'étendue de ce choix, trois « métiers » se détachent et regroupent près d'un tiers des candidats : « la petite enfance » (11 %), les métiers de l'esthétique en deux grandes spécialités

Tableau 5 – Répartition des principaux diplômes professionnels selon le domaine de spécialités - Session 2008
France métropolitaine + DOM

Diplôme	CAP				BEP				Bac professionnel			
	Présentés	Admis	Part des présents (en %)	Taux de réussite (en %)	Présentés	Admis	Part des présents (en %)	Taux de réussite (en %)	Présentés	Admis	Part des présents (en %)	Taux de réussite (en %)
20 Spécialité pluritechnologiques de la production					368	249	0,2	67,7	1 785	1 301	1,3	72,9
21 Agriculture, pêche, forêts	13	12	0,0	92,3	-	-	-	-	9 994	7 775	7,4	77,8
22 Transformations	32 449	25 498	18,3	78,6	11 195	8 152	4,7	72,8	5 030	3 972	3,7	79,0
23 Génie civil, construction, bois	41 093	32 305	23,1	78,6	15 537	11 004	6,5	70,8	5 899	4 495	4,4	76,2
24 Matériaux souples	3 128	2 573	1,8	82,3	5 019	3 563	2,1	71,0	1 994	1 575	1,5	79,0
25 Mécanique, électricité, électronique	21 802	17 558	12,3	80,5	67 904	49 148	28,6	72,4	35 188	27 443	26,2	78,0
2- Domaine de la production	98 485	77 946	55,4	79,1	100 023	72 116	42,1	72,1	59 890	46 561	44,6	77,7
31 Échanges et gestion	15 366	13 058	8,6	85,0	68 568	53 466	28,9	78,0	40 108	30 056	29,9	74,9
32 Communication et information	3 710	2 930	2,1	79,0	26 064	18 225	11,0	69,9	16 073	12 134	12,0	75,5
33 Services aux personnes	56 703	46 384	31,9	81,8	39 590	34 255	16,7	86,5	17 449	14 082	13,0	80,7
34 Services à la collectivité	3 460	2 837	1,9	82,0	3 310	2 320	1,4	70,1	705	478	0,5	67,8
3- Domaine des services	79 239	65 209	44,6	82,3	137 532	108 266	57,9	78,7	74 335	56 750	55,4	76,3
Total	177 724	143 155	100,0	80,5	237 555	180 382	100,0	75,9	134 225	103 311	100,0	77,0

Source : MEN-DEPP

(coiffure et soins conseils en esthétique) qui comptabilisent 16 % des présents, puis les métiers de bouche en quatre spécialités (cuisiniers, agents de restauration, boulangers, pâtisseries-glaciers-chocolatiers) choisis par 14 % des candidats.

Entre 1998 et 2008, ce sont surtout les spécialités de la production qui ont perdu des candidats : 26 500 électriciens ou électroniciens de moins. Le secteur de l'alimentation a 16 000 candidats de moins, les mécaniciens automobiles sont aussi moins nombreux. De même, le groupe « structure métallique » a perdu de son attrait : 10 200 candidats de moins qu'en 1997. Les secteurs de l'habillement et du bois ont également perdu des candidats. En revanche, dans le secteur des services, le groupe « coiffure, esthétique et autre soins » attire beaucoup plus : il a gagné près de 10 000 candidats en dix ans. Ce groupe rassemble 16 % des présents et 95 % sont des filles.

Les taux de réussite sont très hétérogènes d'une spécialité à l'autre. En CAP, il varie de 69 % dans la spécialité « pâtissier, glacier, chocolatier, confiseur » à 96 % dans la spécialité « conducteurs d'engins de travaux publics ».

Pour le BEP, le choix est moins varié. À la session 2008, 40 spécialités sont proposées, mais 94 % des candidats présents à l'examen se concentrent dans la moitié d'entre elles. En tête, la spécialité « vente-action marchande » regroupe 15 % des présents. Les spécialités « comptabilité et secrétariat » ont perdu de leur attrait, mais représentent tout de même plus de 21 % des présents au BEP. 13 % des

candidats présents ont choisi les métiers de l'électronique et de l'électrotechnique et 11 % une carrière sanitaire et sociale.

En résumé, il y a quasiment autant de diplômés de niveau V dans le domaine de la production que dans celui des services, hors secteur agricole (47 % contre 53 %). Dans les domaines des services, la prédilection des choix va aux services à la personne (32 % des diplômés du CAP) et aux échanges et à la gestion (30 % des diplômés du BEP).

Au niveau IV, les services regroupent 57 % des présents, dont 26 % dans le domaine des échanges et de la gestion (tableau 5). La réussite au baccalauréat professionnel est à peu près la même dans le domaine de la production que dans celui des services, l'écart n'étant que de 1,4 point. En production, c'est le domaine de la mécanique, de l'électricité et de l'électronique qui attire le plus (26 % de présents au diplôme), mais il y a toujours très peu de filles (11,3 %). Dans le domaine des services, la prédilection des choix va aux échanges et gestion (30 % des présents) et au secrétariat-bureautique qui regroupe 97 % de filles.

Grande disparité des résultats académiques

Pour l'ensemble des diplômes professionnels, la réussite reste très variable d'une académie à l'autre, même si les écarts ont tendance à se réduire. Les meilleurs résultats observables sont dans les académies de Rennes, de Grenoble et de Nantes, mais aussi de Caen et de Toulouse. Les résultats les moins bons sont observés dans les

académies de Lille, d'Aix-Marseille, de Paris, de Créteil et de Corse (tableau 6).

L'académie de Créteil a de bons résultats au CAP (82 % de réussite à la session 2008) alors qu'elle arrive dans les dernières pour les autres diplômes. En CAP, les apprentis et les candidats issus de la formation continue sont plus nombreux et réussissent mieux que les scolaires. Versailles est également dans cette situation mais de façon moins accentuée.

Dans les départements d'outre-mer, 17 000 candidats ont été diplômés de l'enseignement professionnel à la session 2008. Les résultats sont meilleurs à la Réunion que dans les trois autres départements d'outre-mer, pour les diplômes du BEP, du BP et des mentions complémentaires. Dans les DOM, le taux de réussite le plus fort au CAP est en Guyane et pour le bac professionnel en Guadeloupe. L'écart en faveur de la métropole s'est réduit au cours des dix dernières années. Il est le plus bas pour les mentions complémentaires (- 2,5 points) et pour le baccalauréat professionnel (- 6,5 points).

Aline Pauron, DEPP B1

Pour en savoir plus

« Résultats définitifs de la session 2007 du baccalauréat », *Note d'Information* 08.19, MEN-DEPP, juin 2008.

« L'enseignement professionnel », *Éducation & formations* n° 75, MEN-DEPP, octobre 2007.

« Les diplômes de l'enseignement technologique et professionnel – Session 2003 », *Note d'Information* 04.31, MEN-DEP, novembre 2004.

www.education.gouv.fr

TABLEAU 6 – Résultats aux examens professionnels du ministère de l'Éducation nationale par académie à la session 2008
France métropolitaine + DOM

Académie	CAP			BEP			BP			Mentions complémentaires			Bac professionnel		
	Présentés	Admis	% admis	Présentés	Admis	% admis	Présentés	Admis	% admis	Présentés	Admis	% admis	Présentés	Admis	% admis
Aix-Marseille	9 391	7 142	76,1	11 223	8 117	72,3	1 489	1 008	67,7	316	280	88,6	5 941	4 350	73,2
Amiens	5 677	4 672	82,3	7 913	5 869	74,2	493	346	70,2	407	351	86,2	4 075	3 139	77,0
Besançon	3 566	2 943	82,5	4 207	3 305	78,6	623	414	66,5	259	229	88,4	2 672	2 083	78,0
Bordeaux	9 023	7 440	82,5	10 625	8 603	81,0	1 038	769	74,1	778	668	85,9	6 363	5 140	80,8
Caen	4 312	3 533	81,9	5 734	4 635	80,8	371	280	75,5	483	429	88,8	3 332	2 693	80,8
Clermont-Ferrand	4 014	3 251	81,0	4 065	3 221	79,2	533	371	69,6	340	291	85,6	2 804	2 230	79,5
Corse	751	550	73,2	864	583	67,5	76	40	52,6	31	20	64,5	322	223	69,3
Créteil	8 038	6 600	82,1	16 973	11 350	66,9	875	509	58,2	415	342	82,4	8 337	5 608	67,3
Dijon	5 002	4 034	80,6	6 021	4 715	78,3	655	463	70,7	348	292	83,9	3 410	2 788	81,8
Grenoble	9 185	7 693	83,8	10 055	8 184	81,4	1 333	1 044	78,3	462	389	84,2	5 669	4 579	80,8
Lille	10 101	7 926	78,5	19 460	14 208	73,0	1 254	854	68,1	917	801	87,4	9 621	7 245	75,3
Limoges	2 161	1 847	85,5	2 256	1 766	78,3	355	283	79,7	133	119	89,5	1 573	1 258	80,0
Lyon	9 166	7 386	80,6	9 920	7 911	79,7	1 592	1 137	71,4	481	415	86,3	6 424	5 005	77,9
Montpellier	7 716	6 158	79,8	8 623	6 453	74,8	1 037	763	73,6	436	365	83,7	4 556	3 506	77,0
Nancy-Metz	7 959	6 194	77,8	9 957	7 663	77,0	1 266	864	68,2	616	507	82,3	5 534	4 371	79,0
Nantes	10 595	8 705	82,2	12 703	10 687	84,1	2 571	1 959	76,2	750	663	88,4	8 062	6 500	80,6
Nice	5 568	4 355	78,2	6 648	5 046	75,9	903	613	67,9	422	349	82,7	3 403	2 546	74,8
Orléans-Tours	7 391	5 819	78,7	8 135	6 471	79,5	1 283	900	70,1	499	403	80,8	4 686	3 622	77,3
Paris	5 897	4 713	79,9	6 810	4 670	68,6	1 735	1 159	66,8	507	444	87,6	4 181	2 992	71,6
Poitiers	5 559	4 477	80,5	5 499	4 574	83,2	921	696	75,6	362	328	90,6	3 460	2 822	81,6
Reims	4 140	3 245	78,4	5 417	4 192	77,4	621	425	68,4	248	206	83,1	3 235	2 463	76,1
Rennes	8 259	7 124	86,3	10 497	8 960	85,4	1 254	1 059	84,4	1 003	912	90,9	7 008	5 843	83,4
Rouen	5 763	4 659	80,8	7 921	5 787	73,1	1 034	782	75,6	495	420	84,8	4 451	3 360	75,5
Strasbourg	5 587	4 575	81,9	6 630	5 202	78,5	715	529	74,0	438	384	87,7	3 795	3 059	80,6
Toulouse	7 779	6 453	83,0	8 591	6 815	79,3	1 114	842	75,6	567	466	82,2	5 253	4 230	80,5
Versailles	8 775	7 116	81,1	18 049	13 476	74,7	1 739	986	56,7	685	474	69,2	10 606	7 812	73,7
France métropolitaine	171 375	138 610	80,9	224 796	172 463	76,7	26 880	19 095	71,0	12 398	10 547	85,1	128 773	99 467	77,2
Guadeloupe	1 007	712	70,7	3 480	1 997	57,4	145	80	55,2	92	76	82,6	1 439	1 093	76,0
Guyane	861	650	75,5	1 228	682	55,5	32	14	43,8	21	9	42,9	502	338	67,3
Martinique	1 535	1 014	66,1	3 107	1 856	59,7	120	56	46,7	99	75	75,8	1 521	984	64,7
La Réunion	2 946	2 169	73,6	4 944	3 384	68,4	341	201	58,9	227	202	89,0	1 990	1 429	71,8
DOM	6 349	4 545	71,6	12 759	7 919	62,1	638	351	55,0	439	362	82,5	5 452	3 844	70,5
France métró + DOM	177 724	143 155	80,5	237 555	180 382	75,9	27 518	19 446	70,7	12 837	10 909	85,0	134 225	103 311	77,0

Source : MEN-DEPP

Les diplômes de l'enseignement professionnel

Niveau V

– **Le CAP** (certificat d'aptitude professionnel), créé en 1911, se prépare en deux ans (CAP rénové) ou en trois ans à l'issue de la troisième. Les préparations en trois ans, après la classe de cinquième sont en voie de disparition. La préparation peut se faire en un an si les élèves sont déjà titulaires d'un CAP ou BEP dans un domaine proche. Les CAP associés à un BEP, présentés par des terminales BEP, ont été supprimés. À la session 2008, le CAP offre 190 spécialités (210 en 2004).

– **Le BEP** (brevet d'études professionnelles), plus récent (créé en 1966), se prépare après la classe de troisième et conduit souvent à la préparation d'un baccalauréat professionnel ou technologique. Il compte 40 spécialités à la session 2008 (73 en 1990).

– **Les mentions complémentaires au niveau V** sont préparées en un an par des titulaires de certains CAP et BEP. En complément d'un CAP, elles permettent une spécialisation plus fine du métier choisi. Elles comprennent 36 spécialités à la session 2008. Elles ne sont distinguées des CAP et des BEP que depuis 1988 dans les enquêtes sur les résultats aux examens professionnels. Les mentions

complémentaires au CAP ne sont pas distinguées des mentions complémentaires au BEP.

Niveau IV

– **Le baccalauréat professionnel**, créé en 1985 et mis en place en 1987, doit permettre à des élèves titulaires d'un BEP ou d'un CAP d'accéder en deux ans à un diplôme de niveau IV. Le nombre de spécialités s'accroît chaque année et atteint 74 en 2008. Il est maintenant possible de préparer le bac professionnel en trois ans directement après la classe de troisième.

– **Le BP** (brevet professionnel) est préparé dans le cadre de la formation continue et de l'apprentissage. Il est exigé par certaines professions réglementées pour exercer un métier (par exemple préparateur en pharmacie) ou pour s'installer à son compte (ouverture d'un salon de coiffure par exemple). Le nombre de spécialités s'élève à 59 en 2008.

Les mentions complémentaires au niveau IV sont préparées par des titulaires de certains bacs professionnels ou BP. 21 spécialités ont été recensées à la session 2008.